

Les forces armées et le maintien de l'ordre dans le contexte de transition démocratique au Cameroun

Bidima Innocent Bertin^{*}

La position de l'armée dans le processus de transition démocratique engagé en Afrique depuis les années 1990 a été jusqu'ici des plus contrastées. Dans presque tous les États engagés dans le phénomène de changement politique, à l'exception de quelques-uns, les forces armées nationales ont pesé de tout leur poids dans le jeu politique. Prenant souvent le parti du pouvoir en place, des gouvernements de transition ont eu maille à partir avec les militaires. Des bras de fer ont eu lieu, débouchant parfois sur des coups de semonce ou sur des putschs graduels, voire sur le renversement des gouvernements. Cette cohabitation difficile entre le pouvoir civil et les militaires n'est pas un fait nouveau en Afrique noire.

Cette question qui se pose depuis les indépendances avait pourtant été déclarée hors-la-loi à la fin de la décennie 80. De manière générale, l'ordre complet kaki et képi étoilé n'était plus en odeur de sainteté auprès des créanciers de l'Afrique. La réprobation des bailleurs de fonds qui suivait les coups d'État ou les tentatives de coups d'État était un signe qu'il n'y aurait plus de primes au renversement de l'ordre constitutionnel ou à la pérennisation des mœurs politiques anachroniques (Danique 1997:76).

Pourtant, dès les premières années de la re-découverte démocratique jusqu'à nos jours, la rémanence de fait militaire dans la

^{*} Doctorant en Relations Internationales, IRIC – YAOUNDE

scène politique reste d'actualité. Chargées de maintenir l'ordre, les forces armées sont plutôt devenues des agents perturbateurs et «confiscateurs» de l'ordre public. Plusieurs pays vont faire les frais de cette situation. Tour à tour, le Mali, le Niger, la Sierra Leone, la Gambie, Sao Tomé et Príncipe, les Comores, la République centrafricaine, le Nigeria, le Congo et très récemment la Guinée Bissau¹ vont s'inscrire dans le registre des États peu recommandables, pourtant ils ne sont pas les seuls à expérimenter une transition démocratique.

En Afrique centrale par exemple, espace que l'on dit particulièrement perturbé et agité, un pays mérite de retenir l'attention des observateurs. A l'aine de cette façade maritime où se joue pour une large part le renouveau de la relation entre l'Afrique et le monde, à l'angle droit où s'articulent Afrique occidentale et Afrique équatoriale, un pays surgit comme un carrefour de géographie physique et humaine, un lieu de géométrie de rencontres ou d'affrontements culturels. Dans ce pays où sévit la sécheresse sahélienne avec des records d'humidité; savanes, forêts et montagnes, désert et ruches humaines, florilège contrasté d'ethnies et de langues vernaculaires, coexistence de l'Islam, du catholicisme, du protestantisme, de l'animisme sans compter le foisonnement des sectes; partage d'une possession allemande entre deux systèmes antagonistes de colonisation anglais et français qui sont en perpétuel conflit... le Cameroun n'est pas de composition simple. L'opulence et la misère, les abus et la rage impuissante, l'exacerbation des conflits identitaires sont proches de déchirer ce tissu complexe. Qui n'observe pas cependant en cet espace de rencontres désigné «carrefour dangereux»² l'exceptionnelle stabilité politique dans une région où la fameuse «théorie des dominos» ou effet «boule de neige» a unanimement rangé d'un côté la plupart des stratèges et analystes politiques? La technologie politique utilisée au Cameroun pour le passage à la modernité démocratique et à l'expression d'une citoyenneté

¹ Cette énumération est faite sans aucun ordre chronologique.

² Voir «Agir ici – Survie»: *Dossiers noirs de la politique africaine de la France* n° 7. «France-Cameroun: croisement dangereux», Paris, l'Harmattan, 1996.

libre présente ainsi des caractéristiques propres qui la distinguent d'autres processus de démocratisation actuellement en cours en Afrique.

Il s'agit, tout au long du processus démocratique, d'un mode «évolutionnaire» plutôt que révolutionnaire de transition, l'armée camerounaise contrairement à ses consœurs de la région est restée dans les casernes. Une telle situation, loin d'être un véritable respect du principe armé, bras séculier de l'État, découle plutôt de la pérennisation de la politique d'instrumentalisation du corps militaire. Autrement dit, l'attitude de l'armée camerounaise depuis les années 1989 jusqu'à nos jours résulte en grande partie du fait que la tentative de subversion de l'ordre politique qui lui profite risque d'hypothéquer les privilèges et les avantages dont bénéficie la grande muette sous le régime du renouveau, expliquant par-là même son attachement à l'homme du 6 avril 1982. Telle est l'hypothèse que nous entendons vérifier.

Retour sur la période de charbons ardents

Dès 1982, le Cameroun vit une véritable «subversion par le haut» (Kamto 1993:212). C'est une nouvelle philosophie qui détermine le contexte politique camerounais et qui est caractérisée par le discours suivant: «Il n'est plus nécessaire, pour exprimer ses opinions, de prendre le maquis, de vivre en exil ou de quitter sa famille»³ ou bien «aussi ne revendiquons-nous aucun monopole, ni celui de la parole, ni celui de la raison, ni celui du cœur, ni celui du patriotisme» ou encore «à l'ère de l'ouverture libérale et démocratique, fort heureusement conduite dans la rigueur, la moralisation, le réalisme, la méthode et la responsabilité, je vous invite plus solennellement que jamais, chers compatriotes à prendre toujours davantage conscience des nouvelles exigences qu'elle implique: elle sollicite la participation éclairée et

³ Cf. Rapport de politique générale du président national Paul Biya lors du IV^{ème} congrès de l'UNC à Bamenda, in le *Messageur du renouveau*, Tome II, Sopecam, Yaoundé, p. 99 - 100.

active de tous à la vie publique, mais une participation respectueuse de la légalité et de l'ordre, des intérêts supérieurs de la nation, de l'opinion et des droits d'autrui. Elle exige ainsi la vigilance de tous pour préserver nos précieux acquis de stabilité et de progrès»⁴. Telles sont des phrases qui vont justifier le complexe du géniteur dans l'avènement du «multipartisme» au Cameroun. Seulement, les limites de l'approche gradualiste et de la politique des petits pas adoptée par le régime du Président Biya dans la mise en œuvre de son projet démocratique entre 1986 et 1990, vont amener celui-ci à faire le saut, longtemps différé, dans le multipartisme (Moukoko Mbonjo 1993:237).

Sur la toile de fond du mécontentement engendré par la crise économique, les événements de l'Europe de l'Est vont donner le déclic nécessaire au déclenchement de la vague de revendications démocratiques. Celle-ci rattrapera le Président Biya (Médard 1995:355-390). Trois cycles de mobilisation se succèdent alors pour déboucher sur une sorte de «démocrature».

Le premier cycle est celui qui conduira à la reconnaissance officielle du multipartisme. Tout commence le 19 février 1990, la police camerounaise effectue une perquisition à l'étude de Me Yondo Mandengue Black, ancien Bâtonnier de l'ordre des avocats, dans le but de saisir les statuts d'un parti politique que ce dernier serait en train de créer, ainsi que l'exposé de politique générale dont il serait l'auteur. Suite à cette arrestation, le barreau camerounais fait alors bloc et devient dans l'esprit de Médard «le premier fer de lance de la contestation». Le 5 avril 1990, le tribunal militaire prononcera trois condamnations. Ce sont ensuite les anglophones qui entrent en lice. Ces derniers qui n'avaient jamais digéré le passage à la République unitaire, expriment de plus en plus ouvertement leur frustration. Les plus durs d'entre eux réclament même le retour au fédéralisme, voire la sécession. Le 16 mars 1990, John Fru Ndi, libraire à Bamenda,

⁴ Paul Biya, «Discours de prestation de serment», Yaoundé le 21 janvier 1984.

dépose une demande de légalisation d'un nouveau parti: le Social Democratic Front (SDF). Le 26 mai il convoque la réunion de Bamenda et la manifestation qui s'en suivra sera réprimée: au total 6 morts «piétinés» selon la version officielle. A l'Université de Yaoundé, une autre manifestation est réprimée. La colère et l'indignation sont à leur comble en pays anglophone. Les événements se précipitent. Les étudiants anglophones sympathisants du SDF marchent en chantant à travers le campus en signe de soutien au nouveau parti. Ils sont en outre accusés de chanter l'hymne national du Nigeria. Plusieurs d'entre eux sont arrêtés au cours d'une rafle violente. Les pressions sur le pouvoir sont multiples et variées. La démission pour le moins spectaculaire du RDPC (parti au pouvoir) de John Ngu Foncha, personnalité anglophone d'envergure, figure considérable de l'histoire politique du Cameroun, révèle l'ampleur de la cassure de l'élite anglophone. Dans le même registre, la lettre pastorale des Évêques du Cameroun et une intervention très critique du Cardinal Christian Tumi alors Archevêque de Garoua — qui dénonce avec une dureté sans précédent les «violations de plus en plus flagrantes des droits de l'homme, des pauvres, des faibles livrés à l'arbitraire des fonctionnaires sans scrupule, d'agents des forces de l'ordre ou même des personnages aux attributions mal définies ...». On a vu d'honorables citoyens abattus dans la rue, des crimes crapuleux enveloppés d'énigmes devant le silence apparent de ceux-là à qui le peuple vient marquer la fin de la complicité entre l'église catholique et le pouvoir politique au Cameroun (Kamto 1993:219).

Partout dans le pays, des manifestations contre le multipartisme ont cours. Un bref répit: le *Mundiale*, et le 28 juin, le Président en profite pour annoncer une accélération des mesures de démocratisation. Ces pressions convergentes sur le pouvoir produisent les résultats escomptés. Le 1^{er} congrès ordinaire du RDPC qui s'ouvre le 27 juin à Yaoundé marquera un tournant décisif. Dans son discours du 28 juin, discours de politique générale, le Président de la République, Président du parti annonce un train de mesures tendant à promouvoir les libertés

publiques, à garantir la protection des droits de l'homme et à libéraliser les activités économiques, le point d'orgue de cet important discours est atteint lorsque le Président déclare, en usant de la périphrase comme pour répondre à l'attente des uns tout en ménageant les autres: «(...) il faut bien considérer que ce qui est bon pour l'un ne l'est pas forcément pour l'autre (...) que d'autres valeurs de référence peuvent exister (...) que d'autres courants de pensée existent, qu'il faudra prendre en compte, combattre ou intégrer. Notre parti est fort certes, mais il doit dès aujourd'hui se préparer à affronter une éventuelle concurrence. Sachez donc vous y préparer (...)»⁵. Le 21 juillet, le Président Biya annonce la démocratie intégrale et le multipartisme: un décret présidentiel est pris pour créer une commission chargée de réviser la législation sur les libertés publiques. La législation qui s'en suivra abolira toute la législation d'exception, légalisera le droit de fonder des associations et des partis politiques, reconnaîtra la liberté de la presse, mais sans renoncer au régime de la censure administrative.

Ce «succès» de l'opposition va la stimuler et l'emmener à appuyer sur l'accélérateur des revendications. Dès janvier et février 1991, les premiers partis sont légalisés dont l'UPC (l'Union des populations du Cameroun). Suite à la lettre ouverte qu'ils adressent au Président de la République, Célestin Monga et Pius Njawe seront arrêtés. L'agitation va se développer et se généraliser dans la plupart des régions sauf dans le Centre. Elle se focalise sur la revendication de la tenue d'une conférence nationale souveraine, l'opposition spectaculaire dite radicale est réunie au sein de la coordination nationale qui regroupe une vingtaine de partis politiques. La conférence nationale souveraine, nouvelle recette, est ainsi considérée par la «coordination» comme étant l'unique modalité de transition démocratique. Celle-ci est par contre

⁵ Discours de politique générale au 1^{er} congrès ordinaire du RDPC in *Cameroon Tribune*, n° 4070 du 4 juillet 1990, p. 11.

considérée par le pouvoir comme étant «sans objet», comme un «coup d'État civil».

Un deuxième cycle de contestation va dès lors se développer. Plusieurs villes du pays enregistrent des troubles graves avec l'érection des barricades dans les rues, l'incendie des autobus publics. Dans le même temps circulent à Yaoundé des tracts distillant la haine tribale et appelant à une guerre ethnique. A la même période, les troubles s'aggravent à l'Université de Yaoundé, compromettant sérieusement l'année académique, la répression des forces combinées de l'armée, de la gendarmerie et de la police s'accompagne de plusieurs arrestations. L'opinion s'alarme devant cette violence, la presse privée fait état de plusieurs cas de décès du reste non confirmés. Le rapport de la commission d'enquête à l'Université créée par le chef de l'État aboutit à la conclusion qu'il y a eu «Zéro mort» à l'Université et, de ce désaccord découlera en mai 1991 le lancement par la «coordination de l'opposition» de l'opération «villes mortes» qui va durer sept mois, entraînant la paralysie de Douala, Bafoussam, Bamenda, pour atteindre les villes du Nord. Mais, mise à part l'agitation à l'Université qui se mobilise maintenant pour des raisons politiques et plus seulement alimentaires, cette opération ne touche pas Yaoundé. L'opération «villes mortes» a consisté en une tentative d'arrêt de toute activité économique, une sorte de grève générale combinée à une campagne de désobéissance civile visant à paralyser le pays. L'opération «villes mortes» par le mot d'ordre de pays mort constitue un véritable défi au pouvoir central.

Dans les provinces de l'Ouest, du Littoral, du Sud-Ouest, de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord, à travers le respect des mots d'ordre, la «Coordination de l'opposition» cohabite avec la vivacité de la délinquance: destruction des prisons, incendie des tribunaux, remplacement de l'impôt par le carton rouge «Paul Biya doit partir», et destruction des biens de l'État. Émeutes, heurts entre pasteurs et cultivateurs, jacqueries et actes de banditisme engendrent

des violences et des excès de part et d'autre. Le défi au pouvoir central culmine dans la programmation d'une marche vers le palais présidentiel à Yaoundé pour le 5 juillet 1991, d'une campagne de désertion de la capitale par ses habitants et d'un blocus alimentaire de la ville de Yaoundé. Face à l'opération «villes mortes» qui ébranle l'autorité de l'État à la périphérie, le pouvoir ne recourt pas automatiquement à l'usage de la légalité d'exception. Dans un contexte de surenchère libérale et de culpabilisation systématique des dirigeants ayant géré la période autoritaire, le risque serait très grand. Le Président Biya optera pour la restructuration de la «répression» en créant des «commandements opérationnels» locaux confiés à l'armée. Sept des dix provinces que compte le Cameroun seront ainsi sous régime spécial.

Ces commandements opérationnels sont chargés de maintenir l'ordre public sous l'autorité des gouverneurs. Fochive, le grand maître de la police politique sous Ahidjo, est rappelé pour devenir Secrétaire d'État à la sécurité. C'est tout un symbole. Ainsi, en juin 1991 le Général Youmba est Commandant opérationnel pour les provinces du Littoral et du Sud-Ouest, le Général Oumarou Djam Yaya est commandant pour les provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest, le Général Nganso, l'est pour les provinces de l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord. Les régions quadrillées sont les lieux de prégnance de l'opposition. Pour Sindjoun (1993-1994), «la qualité des Commandants opérationnels (officiers supérieurs) et leur provenance (l'armée) indiquent la détermination conservatrice de l'ordre dirigeant». En plus du régime des «commandements opérationnels», la nouveauté est constituée par le rangement de l'ancienne province du Nord dans la catégorie des régions rebelles. Il semble alors qu'il existe deux Camerouns: celui du désordre constitué par les provinces du Littoral, du Sud-Ouest, de l'Ouest, de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord d'une part, et d'autre part, le Cameroun de la légalité républicaine constitué lui, par les provinces du Centre, du Sud et de l'Est. Est-ce une modalité juridique de camouflage du recours à la

violence d'État, et de l'ajustement conservateur de la formation dirigeante à la libération politique?

Le régime spécial participe de la construction étatique des lieux du «vandalisme» au mauvais usage de la liberté et de la démocratie, de l'usage de la force pour terroriser les populations. En septembre, l'opposition radicale cherche à entraîner une grève scolaire, mais elle s'essouffle et se divise. Des manifestations dégénèrent; les leaders de l'opposition font l'objet de violence, dans l'opposition, tout le monde n'est pas d'accord avec les méthodes et la tactique qui ont caractérisé l'opération. Elle se solde ainsi par un échec cuisant. Le Président Biya cette fois, sort vainqueur et contrôle toujours les forces de répression que l'opposition ne réussit pas à paralyser. Afin de sortir de l'impasse, le Président propose alors une conférence tripartite réunissant les représentants des partis politiques, de la société civile et des pouvoirs publics. L'opposition face à cette proposition du président se divisera. Certains leaders y participeront, d'autres pas, et d'autres encore y participeront sans y participer. Les conditions dans lesquelles ont démarré les travaux de la commission tripartite constituée par le Premier Ministre à la fin du mois d'octobre pour examiner les deux avant-projets de loi préparés par le gouvernement poussent au scepticisme quant à la sincérité des acteurs du jeu à vouloir débloquer la situation politique du pays à travers une solution de compromis acceptable pour tous.

Peu de temps après, la majorité de ces partis va conclure avec le gouvernement une sorte d'armistice politique. En effet, dans une déclaration datée du 13 novembre 1991, les deux partis font état d'un accord au terme duquel le gouvernement accepte certaines conditions de mise en avant par les partis de la «coordination», notamment l'extension de l'ordre du jour de la commission au réexamen de la constitution en vigueur, les partis de l'opposition s'engagent de leur côté à faire cesser «les villes mortes». C'est dans ce climat de divergence de ton au sein de l'opposition que celle-ci est prise de

court quand le Président Biya annonce la tenue des élections législatives pour février 1992.

Commence alors le troisième cycle de mobilisations; il s'agit cette fois de mobilisations électorales. L'opposition crée une nouvelle structure qui regroupe le SDF et d'autres partis: l'Alliance pour le redressement du Cameroun par la conférence nationale souveraine (ARC-CNS). Estimant qu'elle manquait de temps pour s'organiser, l'opposition appelle au boycottage des élections. Vont se retrouver dans la compétition face au RDPC, l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP), l'Union des populations du Cameroun (UPC), et le Mouvement pour la défense de la République (MDR). L'UNDP de Bello Bouba Maïgari, fils spirituel d'Ahidjo, n'est plus le parti régional du Nord depuis que Samuel Eboua en a été exclu. Il s'agit d'un parti modéré dont la position n'est pas dénuée d'ambiguïtés. L'UPC légale ne constitue que le dernier avatar de cette formation qui a toujours été ruinée par les divisions intestines; elle ne représente qu'une fraction de l'ancienne UPC, alors que les fractions radicales de l'ex-UPC appellent à boycotter le scrutin, le MDR a lui, été fondé par Dakole Daïssala, leader kirdi du Nord emprisonné depuis les événements du 6 avril 1984: c'est le parti des Kirdis qui correspond à une réaction anti-peuls musulmans, donc anti-UNDP. Les résultats font apparaître une relative victoire du RDPC, qui n'obtient pas certes la majorité absolue puisque ne gagnant que 88 sièges sur 180, mais il la complète facilement avec son allié le MDR qui remporte 6 sièges, l'UPC obtient 18 sièges dans ses fiefs locaux du Littoral et du Nyong-et-Kellé. L'UNDP quant à elle remporte 68 sièges principalement dans les provinces du Nord. Dans l'Ouest et le Cameroun anglophone, les abstentions sont considérables, et les sièges sont surtout récupérés par le RDPC. Les absents ont bien eu tort, car si l'opposition avait concouru, elle aurait eu une large majorité au parlement. Un nouveau gouvernement est formé avec un anglophone, Achidi Achu Simon Komme, comme Premier Ministre. Dakole Daïssala, leader du MDR devient Ministre, le Président Biya convoque alors les électeurs le 25

août pour des élections présidentielles anticipées qui auront lieu le 11 octobre 1992. L'opposition proteste. En vain. Vont se présenter cinq candidats, Paul Biya soutenu par le RDPC, le MDR et l'UPC légalisée et contre lui quatre candidats de l'opposition qui n'est pas parvenue à s'unir: Bello Bouba Maïgari de l'UNDP, John Fru Ndi, candidat du SDF et plus largement de la coalition de l'opposition radicale, Ndam Njoya, leader Bamoun de l'UDC et par Claude Ekindi, ancien Président de la section RDPC à Douala, qui a quitté le parti après l'échec de l'aile progressiste qu'il animait et qui est devenu entre temps «le chasseur de l'homme lion» et enfin Emma Ottou. Les élections ont eu lieu le 11 octobre 1992 au scrutin majoritaire à un tour. La publication des résultats officiels se faisant attendre, John Fru Ndi publie ses propres résultats le 21 octobre et se proclame vainqueur avec une majorité étroite. Le 23 octobre, c'est au tour de la Cour suprême de publier les résultats qui donnent le candidat Biya vainqueur avec 39,9% contre 35,9% à John Fru Ndi.

La situation post-électorale est une situation de tension politique. La production de la croyance dans la victoire naturelle de John Fru Ndi — organisée notamment par les intellectuels tels que Achille Mbembe qui a présenté le candidat du SDF comme «la meilleure chance pour le Cameroun depuis 1955», ou Célestin Monga qui a évoqué «quatre-vingt dix-neuf raisons pour ne pas voter Paul Biya» ou Maurice Kamto, «porte-parole des élites de l'Ouest pour le changement» va de pair avec la constitution de la suspicion à l'égard de la commission chargée du recensement national des votes et de la Cour suprême organe de production des résultats. Dans sa déclaration d'auto-proclamation de Président de la République, John Fru Ndi précise que: «il faut que le régime Biya sache que nous sommes prêts à nous battre jusqu'au dernier homme afin qu'on ne nous vole pas notre victoire». Après les résultats de la Cour suprême John Fru Ndi se considère toujours comme le «Président légitime élu». C'est la contestation interne des résultats de l'élection présidentielle caractérisée par les atrocités commises à l'endroit des

personnalités (Tita Fomukong, Président d'un parti politique affilié à la majorité présidentielle est brûlé vif à Bamenda, les résidences et biens de certains dignitaires du régime sont détériorés, voire détruits dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest), dans les localités remportées par John Fru Ndi qui va déboucher sur la proclamation de l'État d'urgence dans la province du Nord-Ouest. Cet état d'urgence vise à circonscrire et à cristalliser la localité du mauvais perdant, lequel est présenté comme engagé dans «une stratégie de refus du verdict des urnes» dans une stratégie du chaos «visant à l'insurrection populaire», le renversement des institutions et la partition du Cameroun (Sindjoun 1993-94). Il s'agit en outre pour le pouvoir d'éviter le déclenchement d'une situation d'agitation politique extrême semblable à celle de l'année 1991 en territorialisant le désordre. Les prérogatives exécutives permettent ainsi au pouvoir d'assurer un minimum d'ordre social. En effet, le pouvoir réglementaire s'entend succinctement comme celui de statuer par voie générale et accordé à des autorités nationale ou locale autres que le parlement. Ainsi, suite à la montée en puissance du désordre perpétré par la «coordination radicale», le pouvoir oppose la fermeté du décret en vue d'une stratégie d'étouffement des velléités contestataires. Ce renforcement du maintien de l'ordre dans les zones troubles avec l'appui de l'armée, permet au Président Biya de rester maître de la situation.

Par arrêté n° 185/A/MINAT/DAP/SPLP du 30 juin 1991, le Ministre de l'Administration territoriale constatait la «nullité de la coordination nationale des partis d'opposition et associations». Face à l'entêtement de ses animateurs, des personnalités telles que Samuel Eboua, Jean Jacques Ekindi, Anicet Ekane ... seront sévèrement flagellées à Douala par les hommes du Colonel René Claude Meka alors commandant opérationnel de la province du Littoral. En tout état de cause, le déploiement de l'armée apparaît comme l'ultime recours d'un pouvoir bureaucratique en crise». Enfin, en application de la loi N° 90/053 du 19 décembre 1990 relative à la liberté d'association, le Ministre de l'Administration territoriale prendra un

arrêté portant dissolution de certaines associations «pour participation à des activités contraires à leur objet statutaire et pour troubles graves portant atteinte à l'ordre public et à la sécurité de l'État». A ces différentes mesures s'ajoutent l'interdiction du «parlement des étudiants», la suspension récurrente des journaux privés et toute une panoplie de mesures administratives portant interdiction des manifestations publiques, arrestation des manifestants, etc.

Armée et pouvoir politique au Cameroun: les raisons d'un soutien constant

«Début février 1994, un coup d'État au Cameroun était entré au stade ultime de sa préparation. Les services secrets français mettent au courant le Président français François Mitterrand qui prévient aussitôt le Président Biya par le canal de son fils aîné Jean Christophe» (*Agir ici – Survie* 1996:74). De telles situations sont très rares au Cameroun depuis la tentative d'usurpation du pouvoir par la force le 6 avril 1984. Certes des rumeurs alarmantes ont souvent circulé, distillées par une presse privée en quête de sensation, le moins que l'on puisse dire c'est que le constat qui se dégage est celui de la «loyauté» de l'armée camerounaise vis-à-vis des institutions de la république. Celle-ci s'est d'ailleurs observée tout au long de la transition démocratique face aux incidents qui ont émaillé ce parcours.

Plusieurs situations viennent éclaircir et expliquer ce «bon état» de relations entre l'armée et le pouvoir politique au Cameroun. Moukoko Mbonjo faisait déjà remarquer que «la problématique de la transition démocratique en Afrique noire se pose donc pour l'armée en termes de coûts-avantages. Quel est le coût pour l'armée de son maintien au pouvoir? Quel est le coût d'un éventuel retrait dans les casernes? Quels avantages le désengagement de la scène politique et la démocratisation du système politique procurent-ils à l'armée? «Cette série de questions, et plus particulièrement la dernière indiquent clairement les enjeux de la transition démocratique pour

des militaires jaloux de leurs prérogatives. Le Cameroun peut très bien s'inscrire dans ce schéma. La confrontation des enjeux et des risques du non-soutien permet de déterminer, voire de prédire l'attitude des militaires à l'égard de la dynamique démocratique. Dans l'étude sur la perception sociale du privilège de la fonction militaire que fait Jean-Pierre Meloupou, Officier de Marine camerounais, il a été relevé que l'armée était perçue par les Camerounais comme la catégorie socioprofessionnelle la plus privilégiée, alors même qu'elle est «peu productive pour certains et improductive pour d'autres».

Essayons de vérifier ces éléments qui nourrissent la polémique dans le contexte camerounais. Le Cameroun est de ces contrées d'Afrique noire dont Jacques Giri explique «qu'elles sont rentrées depuis la nuit des temps», du moins depuis un demi-millénaire, depuis qu'elles ont été branchées en position périphérique, sur l'économie-monde occidentale. Malgré cela, le Cameroun traverse une crise économique sans précédent. L'action économique du Président Biya prend appui sur des interventions économiques facilitées par l'accumulation des réserves pétrolières et par la poursuite de l'exploitation de l'or noir à un rythme soutenu jusqu'en 1985. Ce qui fait crier au miracle, c'est la renaissance économique qui se poursuit alors que depuis plusieurs années déjà la crise est installée ailleurs en Afrique. L'argent du pétrole permet de maintenir l'illusion pendant un temps, alors que la production agricole diminue (la sécheresse de 1983-1984).

Le Président Biya cherche à relancer l'économie immédiatement par la demande tout en consolidant sa popularité dans les franges clés de la population. Dès le 17 novembre 1962, il fait augmenter de 16% les salaires des secteurs public et privé; le 24 novembre, il fait recruter 1 500 licenciés dans la fonction publique dont les effectifs vont finir par atteindre 170 000 personnes, un des taux les plus élevés d'Afrique. Mais lorsque le prix du pétrole baisse alors que la production décline dangereusement en raison de l'épuisement des réserves pétrolières, l'État tombe en panne financière et l'économie

s'effondre d'autant plus brutalement que rien n'a été prévu pour affronter l'après-pétrole qu'on savait pourtant très proche.

L'ensemble des indicateurs et des analyses sur le Cameroun présente un tableau accablant. Aucun régime ne saurait y résister sauf par la contrainte. L'économie camerounaise subira trois chocs importants depuis le milieu des années quatre-vingt: détérioration de 50% des termes de l'échange de 1985 à 1989; déclin de plus d'un tiers de la production du pétrole; sur-appréciation du franc CFA. Le PIB par habitant a chuté de moitié de 1985 à 1993. En 10 ans le revenu par tête des ménages à Yaoundé a baissé de plus de 60%. Les principaux indicateurs sociaux régressent. On constate une forte déscolarisation. La situation n'était guère meilleure après la dévaluation, compte tenu des arbitrages prélevés immédiatement par les «rentiers» au détriment des producteurs. Le Cameroun ne retrouvera pas la facilité financière et les niveaux de vie de la période de l'euphorie pétrolière. Il est le pays d'Afrique subsaharienne qui a connu la décroissance du revenu par tête la plus forte. Pris dans une spirale récessionnaire, il doit gérer le passif de la période pétrolière et notamment le poids des arriérés et de l'endettement extérieur. Il doit répondre au défi démographique de la moitié des jeunes dans un tel contexte d'extrême marasme économique, la réduction du train de vie de l'État s'impose d'autant plus qu'elle est exigée par les Institutions de Bretton Woods.

C'est dans ce train de mesures que surviendra l'allègement des effectifs de la fonction publique et la diminution des salaires. Toutes les catégories socio-professionnelles seront frappées par cette baisse des salaires courageusement décidées par le gouvernement camerounais à l'exception des corps en armes: les militaires, les gendarmes et les policiers dont les salaires restent inchangés. Pourquoi les militaires ne sont-ils pas touchés par la mesure qui frappe les autres fonctionnaires? S'agit-il d'une stratégie de fissuration du bloc de mécontents en vue de la pérennisation de la relation «tu m'engrasses – je te protège». La réponse à la stratégie qu'adopte le système semble se trouver dans les

lignes qui suivent: «l'armée dans un État est l'un des attributs de sa souveraineté et le symbole de son unité. Chaque État doit trouver dans la force tout ce dont il peut avoir besoin pour la défense du territoire et pour le maintien de la sécurité et de l'ordre public. L'État démocratique doit assurer la tranquillité à l'intérieur de ses frontières. Pour se faire, il lui faut réprimer les séditions, les émeutes d'extrême gravité: son existence en dépend».

La force armée est le seul moyen de réaliser cette mission. Seule une bonne armée peut défendre l'intégrité territoriale. L'amélioration, sinon le maintien du niveau de vie des soldats et autres sans grade relevant des forces de l'ordre peut donc être la clé du respect de l'autorité civile en période de démocratisation dans une Afrique en proie à une crise économique aiguë.

Quittons le Cameroun pour la République centrafricaine afin d'opérationnaliser cette hypothèse. Lorsque éclate la première mutinerie en RCA, la Ligue centrafricaine des droits de l'homme dans un communiqué qu'elle publie dans *Jeune Afrique Economie* (1996) mentionne:

En fait, cette mutinerie a pour cause, le mauvais traitement dont sont victimes les soldats: bas niveau des salaires, absence de dotation en habits et chaussures; manque de soins et de suivi médical, détournement des primes globales d'alimentation par certains officiers: détournement de la ration alimentaire; abandon sans moyens financiers et matériels des éléments envoyés au front dans le cadre de la lutte contre les coupeurs de route et les braconniers; insuffisance de moyens logistiques de travail; injustice dans l'évolution de la carrière; règlement de comptes et autres humiliations ...

Les revendications des mutins sont également suffisamment claires. «Depuis quinze ans, on continue à percevoir un traitement de deuxième classe qui est de 29 041 FCFA par mois. Nos conditions de vie sont très médiocres. Nous sommes lésés et exposés à des maladies. Depuis la caserne, nous avons exposé en vain ces

revendications: nous demandons le paiement des arriérés de salaire de 1992, 1993 et 1996; le déblocage des salaires, la re-dynamisation des forces armées centrafricaines. Dire que nous payons des tenues! Une tenue ou une paire de Rangers coûte 25 000 FCFA, or nous ne percevons que 29 041 FCFA, nous sommes des pères de famille avec des enfants ...». Le corps militaire apparaît donc comme bien loti au Cameroun, rien de comparable avec les forces armées zaïroises du temps de Mobutu (Pourtier 1997:17).

Dans le guide à l'usage des partisans de la démocratisation ou comment freiner le pouvoir des militaires et promouvoir leur professionnalisme, Huntington (1996) donne le conseil suivant: «donnez-leur des jouets c'est-à-dire des armements tout neufs et sophistiqués: tanks, avions, voitures blindées, artillerie, équipement électronique... Ces nouveaux équipements font la joie des militaires et les tiennent occupés. Ils doivent apprendre à s'en servir...». Sur ce plan et contrairement à M'bara (1996) dans son livre au titre fort évocateur *Cameroun une armée sans défense*, l'armée camerounaise ne peut être classée dans la catégorie des laissés pour compte et pour cause. Depuis 1993, les armes et équipements des forces de sécurité intérieure peuvent bénéficier des crédits FAC (Fonds d'aide et de coopération). En outre, les dépenses connaissent une augmentation considérable à la faveur du conflit de Bakassi et de l'agitateur anglophone, soit près de 218 millions de dollars en 1996. L'accroissement des effectifs aura également suivi, plaçant le Cameroun au 3^{ème} rang des pays africains ayant un pourcentage élevé du fait de nouvelles recrues, soit 202,7% derrière le Burundi 323% et qui connaissent les problèmes de réduction des effectifs.

Au plan intérieur, les avancements et autres avantages sont maintenus alors que les autres catégories socio-professionnelles font face à un véritable gel des positions. A tout ce qui précède s'ajoutent d'autres avantages qui ne sont pas ou très peu connus du grand public. Pour les observateurs camerounais avertis, c'est la forêt

camerounaise qui, de toutes les richesses du pays, subit le pillage le plus intensif et peut-être le plus irréversible. (*Agir ici – Survie* 1996:20). Aussi Yaho (1995) note-t-il:

Dans le Cameroun de la mafia, ce traitement des dossiers relatifs aux forêts est l'objet de nombreux cas de fraude au mépris de la législation [...]. Dans la province de l'Est gravite une pègre de faussaires en col blanc. Les responsables locaux de l'administration des forêts entretiennent de véritables équipes ou réseaux d'exploitation frauduleux de bois [...] les autorisations de coupe d'arbres à but domestique [...] accordées [en principe] à ceux qui veulent améliorer un habitat, [...] sont utilisées pour de véritables vente à l'échelle industrielle. [...] Les autorités administratives et du maintien de l'ordre [...] sont de connivence.

De même dans les deux autres provinces (Littoral et Centre), l'administration au plus haut niveau participe à la course au pillage des ressources forestières. L'armée y est également impliquée. La presse camerounaise n'est pas la seule à dénoncer cette surexploitation d'un patrimoine inestimable. Voici ce qu'en dit *Nations Solidaires*, le bulletin du Comité français de solidarité internationale (CFSI):

les exploitants (hauts responsables de l'administration et de l'armée) ne contribuent en rien au développement économique des régions dans lesquelles ils opèrent. Avec des complicités gouvernementales évidentes, ils obtiennent en toute illégalité les autorisations de coupe puisqu'ils ne consultent pas les villageois, préalable obligatoire à toute exploitation forestière et ne signent pas les cahiers de charges qui les obligent normalement à réaliser un certain nombre d'œuvres (dispensaires, écoles ...).

A cette situation s'ajoute la criminalisation des circuits. Dans un texte co-signé avec Yao Assogba et Célestin Monga, Achille Mbembe fait remarquer «qu'aujourd'hui le Cameroun est au centre de transit des réseaux d'exploitation de la drogue et de blanchissement de l'argent sale ainsi que l'atteste la prolifération des casinos et des salles de jeux. Ces activités sont contrôlées par de hauts responsables de l'armée et

des responsables politiques et de la police, par ailleurs membres des deux plus importants groupes mystiques qui dominent les institutions de l'État (La Rose-croix et la franc-maçonnerie) (*Agir ici – Survie* 1996:21). Bien que les pouvoirs camerounais (militaire, administratif, confrérique) interviennent dans l'octroi des concessions, les Français restent les maîtres incontestés de la filière bois dans ce pays. A suivre l'histoire récente du Cameroun, on conçoit que les libertés politiques, n'ont pu être arrachées au pouvoir en place. Malgré les chansons incitatives à la révolte dans le genre «Mbere, Mbere di suffer Paul Biya di chop moni»⁶, rien n'y fait.

A la pressante question du militant révolté: «roi qui t'a fait roi?», le système et sa soldatesque s'arc-boutent à l'inconscient du réflexe sécuritaire des masses passives pour agiter le spectre du chaos alternatif. Si ce régime se défend avec de telles armes, c'est qu'il est constitué autour d'un noyau complètement impénétrable à la perspective d'une intervention du peuple dans la conduite des affaires publiques. Il n'est pas inutile à ce stade de rappeler les lignes de dérive qui emportent nombre de régimes d'Afrique subsaharienne. Reprenons donc dans la composante plus politique, les descriptions d'Achille Mbembe: «une fraction de l'élite au pouvoir confisque l'appareil d'État et s'allie l'armée. Regroupée autour d'un noyau ethnique, bénéficiant de solides appuis intérieurs et disposant du contrôle absolu des organes de répression (brigade présidentielle, police secrète, unité d'élite de l'armée, para-commandos et organisations paramilitaires), elle s'appuie en outre, sur d'importants réseaux extérieurs... Puis à partir de cette position avantageuse, elle tente d'imposer par la violence, un multipartisme administratif qui consiste à agréger des formations politiques tout en maintenant [...] la répression...». En réalité, la politique d'instrumentalisation de l'armée camerounaise découle d'une minutieuse observation et d'une analyse froide de la situation. Il

⁶ «Soldats, Soldats qui souffrent alors que Paul Biya mange l'argent».

faut bien reconnaître que l'attachement des militaires au prestige et à l'image de marque des forces armées est une constante de leur comportement politique. La notion d'intérêt comprend non seulement les avantages matériels que procure l'exercice du pouvoir et que la démocratisation ne doit en aucune manière remettre en cause, mais également le prestige de l'armée. Moukoko (1993) fait remarquer à ce titre que «tout régime civil de succession qui espère durer doit donc non seulement accroître les avantages matériels dont jouit l'armée quand celle-ci était au pouvoir, mais également éviter de ternir l'image de marque de l'armée ou de mettre en danger la vie et les biens des Officiers sortants». Le retour des militaires au Ghana en janvier 1972 s'explique non seulement par les mesures d'austérité budgétaire décidées par le gouvernement Busia en juillet 1971, mais également par des affectations pour le moins maladroites d'un certain nombre d'officiers supérieurs. Il est apparu au Colonel Acheampong que l'autonomie professionnelle des forces armées ghanéennes avait été bafouée par le gouvernement Busia. Plus récemment la reprise en main farouche et sanglante opérée au Togo par le Général Eyadema pendant la transition démocratique obéit à la même logique. La dramatisation excessive de la vie politique zéroïse pendant les années de démocratisation s'inscrit dans la même dynamique.

Dans tous les cas de figure (processus de démocratisation conduit ou subi par les militaires) l'armée cherchera, autant que faire se peut à minimiser les coûts éventuels et à maximiser les avantages de son retrait par une série de mesures préalables. Entre un peu et rien, la différence est nette. Au Cameroun, les gains d'un soutien sont nets. Peu comprise, peu respectée, suspectée, humiliée et appauvrie, l'armée peut être portée à se faire respecter par les autorités civiles ou

les populations, comme on a pu le constater ailleurs au Congo, au Togo, au Niger ou au Zaïre. Pour Danioue (1997):

les militaires n'ont pas accès aux procédures de revendication dont disposent les membres des institutions civiles en vue de l'apaisement des conflits internes et de la défense de leurs intérêts professionnels lorsque ceux-ci sont menacés. Ayant l'obligation de réserve, les forces armées ne peuvent ni se syndiquer, ni entreprendre de grève. Dans ces conditions, obligation est faite aux autorités civiles d'éviter de mettre les militaires en position revendicative et de ne pas exposer, pour un oui ou pour un non, les chefs militaires à des décisions de nature à provoquer des répercussions sur tout le corps des officiers et/ou des hommes de troupe.

Il faut donc perpétrer le «gombo»; ne dit-on pas que «la bouche qui mange ne parle pas?» Malgré cette «gomboisation», il reste tout de même que des éléments constitutifs d'un militarisme rampant existent toujours. Dans ce chapitre peuvent être classés l'extrême affairisme entraînant l'abandon des troupes et le fait qu'une seule poignée d'officiers bénéficie d'un certain type de privilèges.

Quelques faisceaux sur le déclassement de la police camerounaise en matière de maintien de l'ordre pendant la transition démocratique

Au Cameroun, les éléments de la gendarmerie territoriale et plus précisément de la brigade territoriale ou des commissariats de sécurité publique forment les forces de première catégorie. Celles de deuxième catégorie sont constituées des éléments de gendarmerie mobile et des unités de police. Dans les opérations de maintien de l'ordre, les militaires en principe ne devraient pas intervenir. Ceci n'est d'ailleurs pas une spécificité camerounaise puisque la même organisation existe dans d'autres pays. Toutefois, l'on a observé que pendant la transition démocratique, les militaires formaient le gros

des troupes engagées dans les opérations imparties au commandement opérationnel. La police camerounaise faisant plutôt figure d'enfant. Une telle situation, loin d'être la réponse à la dimension du désordre, découle largement d'un ensemble de raisons qu'il convient de souligner.

Il y a d'abord le problème des effectifs insuffisants qui est l'un des plus importants. En fait, depuis pratiquement sept ans, il n'y a pas eu de recrutement à la police. A cela s'ajoute la question des effectifs vieillissants, l'âge d'un gardien de la paix variant entre 27 et 30 ans pour les plus jeunes. Or le désordre est perpétré pendant la démocratisation par des jeunes véloces courant très vite et qui sèment la pagaille à une vitesse incroyable. En plus, la formation reçue par la police camerounaise est manifestement dépassée par rapport aux méthodes utilisées par les délinquants⁷. Par ailleurs, matériellement, cette police est totalement démunie. *Les dossiers noirs de la politique africaine de la France* no. 7 écrivent: «Africa Security (Société de gardiennage privée) dirigée par Patrick Turpin, emploie plus de 1600 hommes. C'est devenu une véritable milice sécuritaire. Armés et équipés de matériel essentiellement sud-africain, les agents d'Africa Security disposent d'un réseau de radio, d'un avion et, globalement, des moyens nettement supérieurs à ceux de la police officielle...». Les éléments de la police camerounaise seraient seulement donc plus outillés dans le racket des taximen que dans le maintien de l'ordre...

Conclusion

A la lumière des éléments sus-évoqués, il devient possible de comprendre pourquoi dans certains pays la transition vers la démocratie s'est opérée de façon relativement satisfaisante sans aucun bruit de bottes, et pourquoi dans d'autres elle a du mal à avancer.

⁷ Interview du délégué général à la Sûreté nationale, M. Bell Luc René in *Cameroon Tribune* n° 6547 du 26 février 1998, p. 4.

Le facteur explicatif central de ces évolutions contrastées semble résider en grande partie dans la capacité des élites civiles favorables à la démocratisation à apprécier convenablement et en pleine conscience le rapport de forces entre l'armée et les forces contestataires à un moment donné. En somme, au-delà des considérations morales qui voudraient que l'armée ne puisse légitimement pas s'opposer à la volonté populaire, la réalité brutale et crue qui s'impose à l'analyse est la suivante: dans tout processus de transition démocratique impliquant les forces armées, les groupes civils oppositionnels ne doivent jamais perdre de vue que l'armée est dans l'Etat l'organisation qui détient le monopole de la violence et, qu'à ce titre, elle ne restera jamais indifférente aux tentatives de subversion d'un ordre socio-politique qui lui profite. Souvenons-nous des propos du Président Eyadema s'adressant à ses hommes de troupes: «Pensez à votre avancement, à votre tranquillité, et à votre retraite ...» (sous-entendu: tous les avantages et privilèges que la subversive marée démocratique menace de balayer et de noyer pour votre plus grand malheur). «La politique du ventre» restera pendant longtemps encore, le creuset de l'univers comportemental des individus.

Références

- «Agir ici – Survie», 1996, *France Cameroun, croisement dangereux*, Paris, l'Harmattan.
Bangoura Dominique, 1969-1990, *les armées africaines*.
Bayart Jean-François, 1989, *L'État en Afrique, la politique du ventre*, Paris, Fayart.
Bigo Didier, 1988, *Pouvoir et obéissance en Centrafrique*, Paris, Karthala.
Chole Eshetu et Ibrahim Jibrin, 1995, *Processus de démocratisation en Afrique, problèmes et perspectives*, Dakar, CODESRIA.
Conac Gérard, 1993, *L'Afrique en transition avec le pluralisme politique*, Paris, Economica.
Dalloz Jean-Pascal, Quantin Patrick, 1997, *Transitions démocratiques africaines*, Paris, Karthala.
Danioue T. Roger, 1997, *L'unité de mesure démocratique*, Paris, L'Harmattan.
Decalo Samuel, 1976, *Coups and Army Rule in Africa*, New haven and London, Yale University Press.

- Dogan Mattei et Pelassy Dominique, 1980, *La comparaison internationale en sociologie politique*, Paris, LITEC.
- Eboussi Boulaga Fabien, 1993, *Les conférences nationales, une affaire à suivre*, Paris, Karthala.
- Gaxie D. Lehingue, 1984, *Enjeux municipaux*, Paris, PUF.
- Gonidec P.F., 1985, *L'État africain*, Paris, LGDJ.
- Hamon Leo, 1996, *Le rôle extra-militaire dans le tiers monde*, Paris, PUF.
- Huntington Samuel, 1996, *Troisième vague des démocratisations de la fin du XX^e siècle*, Manilles, Philippines, Nouveaux Horizons.
- Hutchful Eboe, 1991, *The Military and Militarism in Africa. An update*, Dakar, CODESRIA.
- Hutchful Eboe, 1993, *Military Issues in the Democratic Transition in Africa*, Dakar, CODESRIA.
- Hutchful Eboe, 1995, *Militarism and Problem of Democratic Transition*, Dakar, CODESRIA.
- Hutchful Eboe, Bathily Abdoulaye, 1998, *The Military and Militarism in Africa*, Dakar, CODESRIA.
- Janowitz Morris, 1970, *Military Conflict, Essay in the Institutional Analysis of Military Intervention and Political Change*, Evanston, Northwestern University press.
- Jeune Afrique Economie* du n° 217 du 16 mai 1996.
- Johnson John, J., 1972, *The role of the military in underdeveloped countries*, Princeton, Princeton University Press.
- Kamto Maurice, 1993, «Quelques réflexions sur la transition vers le pluralisme politique au Cameroun» in Gérard Conac, *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique*, Paris, Economica, pp. 209-236.
- Kankwenda M'baya, 1995, «Crise économique, ajustement et démocratie en Afrique» in Eshetu Chole, pp. 61-80.
- Kenedy Gavin, 1974, *The Military in the Third World*, London, Gerald Duckworth and co. LTD.
- Khourouma Ahmadou, 1976, *Le Soleil des indépendances*, Paris, Seuil.
- Kirk Greene (AHM), 1971, *Crisis and Conflict in Nigeria*, vol. 2, London, Oxford University Press.
- Koné T., 1996, «Les institutions démocratiques face aux mutineries militaires» in *Démocraties africaines* n° 6 avril-juin, p. 5.
- Krasner S.D., 1984, «Approaches to the State: Alternative Conception and Historical Dynamics» in *Comparative Politics*, n° 16, pp. 223-246.
- Lee J.M., 1960, *African Armies and Civil Order*, London, Cox and Wyman Ltd., Institute for State Studies.
- Luckham Robin, 1971, *The Nigerian Military, A Sociological Analysis of Authority and Revolt 1960-1971*, London, Cambridge University Press.
- Mbara Guerandi, 1996, *Cameroun une armée sans défense*, Ouagadougou, Luttés.
- Médard Jean François, 1993, «l'État patrimonialisé» *Politique africaine*, n° 39, septembre 1990, pp. 25-36.

- Meloupou Jean Pierre, 1998, *Armée et Développement*, Yaoundé, CLE.
- Moukoko Mbonjo, 1993, «Régimes militaires et transitions démocratiques en Afrique» in *Afrique 2000*, n°13, pp. 39-55.
- Nordlinger A., «Return to the State, Critic» in *American Political Science Review* LXXXII (3), pp. 575-885.
- Oyono Dieudonné, 1994, «Du parti unique au multipartisme: environnement international et processus démocratique en Afrique» in *Afrique 2000*, août, pp. 45-59.
- Pondi Jean Emmanuel, Tudor Valerin, «L'effondrement du système communiste et ses conséquences sur les relations internationales» in *Relations internationales et développement*, ACCT, n° 32, pp. 23-39.
- Pourtier Roland, 1997, «Congo-Zaïre: un itinéraire géopolitique au cœur de l'Afrique» in *Hérodote*, n° 86/87.
- Sada Hugo, 1995, «Afrique centrale, une situation inquiétante» in *Défense nationale*, octobre, pp. 185-197.
- Sindjoun Luc, 1993-1994, *Construction et déconstruction locales de l'ordre politique au Cameroun. La sociogenèse de l'État*, thèse de doctorat d'État en science politique, Université de Yaoundé II.
- Soudan François, 1997, «Après le Zaïre, la Centrafrique, le Congo... est-ce le tour du Cameroun?» in *Jeune Afrique*, n° 1905, juillet, pp 22-25.
- Vohito Sonia, Loungoullah G.L., 1997, «Forces armées et processus démocratiques en Afrique Subsaharienne» in *Afrique 2000*, n° 26, janvier-mars, pp. 39-55.
- Yaho Charles, 1995, «La cacophonie en prime» in *La Nouvelle expression* du 8 août.